



GTT

Assemblée générale mixte

TECHNOLOGY FOR A SUSTAINABLE WORLD

7 juin 2023



Ordre du jour

A titre ordinaire, l'ordre du jour porte sur :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Approbation des conventions soumises aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.
- Renouvellement du mandat de Madame Catherine Ronge en qualité d'administrateur.
- Renouvellement du mandat de Monsieur Pierre Guiollot en qualité d'administrateur.
- Nomination de Madame Frédérique Kalb en qualité d'administrateur.
- Nomination de Monsieur Luc Gillet en qualité d'administrateur.
- Ratification de la cooptation de Madame Carolle Foissaud en qualité d'administrateur.
- Renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société Cailliau Dedouit.
- Approbation des informations mentionnées à l'article L. 22-10-9, I. du Code de commerce figurant dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.
- Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2022 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Philippe Berterottié, Président-Directeur général.
- Approbation de la politique de rémunération du Président- Directeur général pour l'exercice 2023.
- Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2023.
- Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société.

Ordre du jour

A titre extraordinaire, l'ordre du jour porte sur :

- Autorisation à donner au Conseil d'administration pour une durée de 24 mois à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions autodétenues.
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour une durée de 26 mois pour décider l'émission avec maintien du droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou de ses filiales et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour une durée de 26 mois pour décider l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou de ses filiales et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, par offre au public autre que celles mentionnées à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier.-
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour une durée de 26 mois pour décider l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, par placement privé visé à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier.
- Délégation de compétence à donner pour une durée de 26 mois au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, de toute filiale et/ou de toute autre société avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription.
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour une durée de 26 mois à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital.
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour une durée de 26 mois à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres.
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour une durée de 26 mois pour décider l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne.
- Délégation de Compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital en faveur de catégorie(s) de bénéficiaires dénommés, dans le cadre de la mise en oeuvre des plans d'actionnariat et d'épargne internationaux du Groupe, avec suppression du droit préférentiel de souscription.
- Limitation globale des autorisations d'émissions d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital.

A titre ordinaire, l'ordre du jour porte sur :

- Pouvoirs pour formalités

Agenda

01

GTT, un expert technologique

02

L'innovation au cœur de la stratégie de GTT

03

Stratégie & activité

04

Résultats 2022 & Objectifs 2023

05

Rapport des Commissaires aux comptes

06

Gouvernement d'entreprise

07

Rapport du Conseil sur les résolutions proposées

08

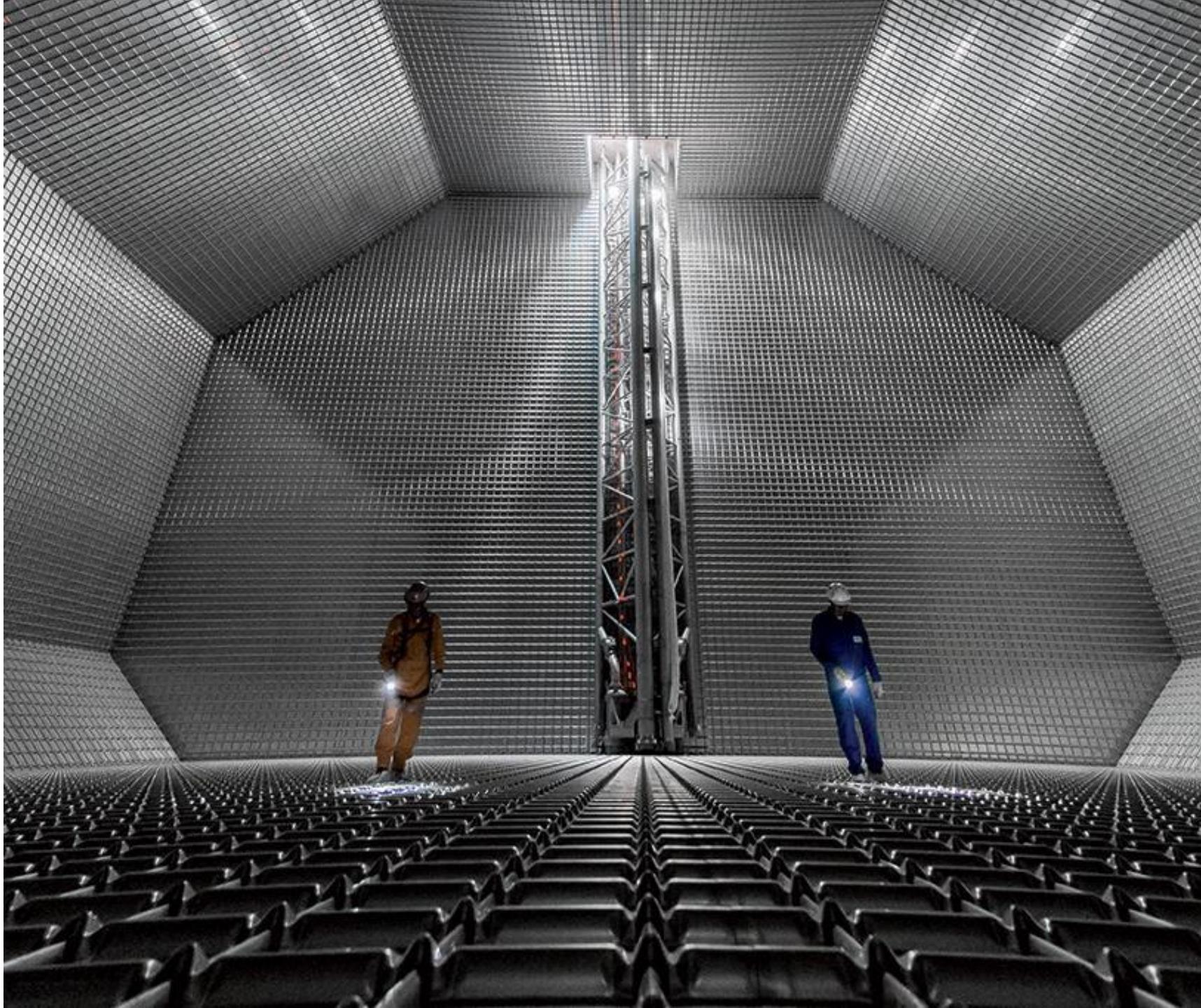
Questions & réponses

09

Vote des résolutions

GTT, un expert technologique

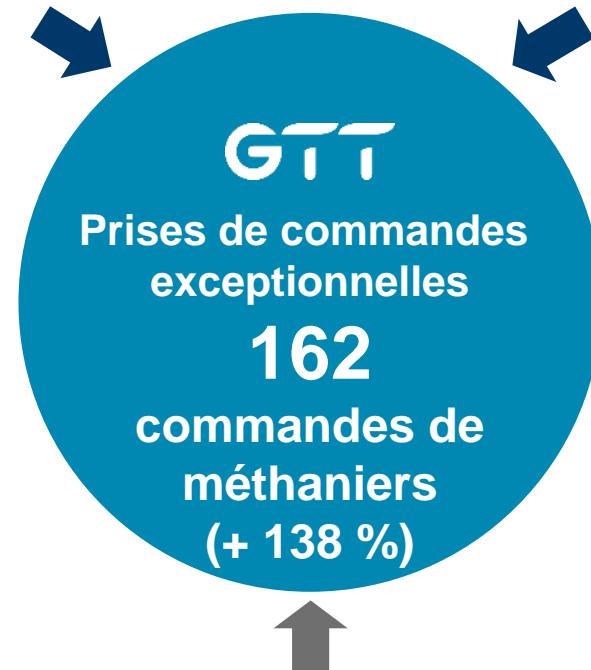
ENGAGÉ DANS LA
DÉCARBONATION DU
MONDE MARITIME



L'excellence de GTT, au cœur des défis de la crise énergétique

2022, une crise énergétique européenne

- Sécuriser l'approvisionnement en énergie à court terme
- Diversifier les sources d'approvisionnement en énergie
- Atteindre la **souveraineté** énergétique à moyen terme



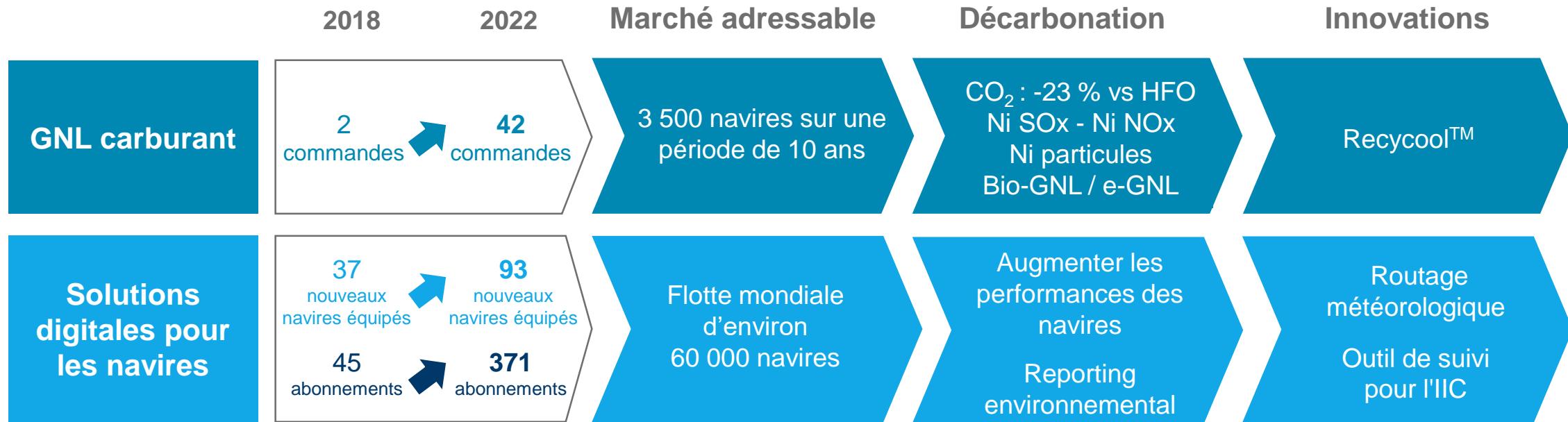
Savoir-faire / Zéro défaut
Fiabilité / Réactivité
Assistance et soutien aux nouveaux chantiers navals

Un écosystème du GNL en pleine évolution

- Capacité des chantiers navals : +45 %
- 4 nouveaux chantiers navals chinois actifs
- Nouveaux sites d'importation de GNL en Europe (FSRU)
- Décisions d'investissement attendues en 2023

Développer des technologies adjacentes pour accélérer la décarbonation de l'industrie maritime

CAPITALISER SUR L'EXPERTISE TECHNOLOGIQUE DE GTT



Anticiper & permettre un avenir décarboné

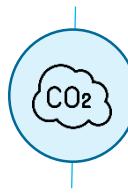
HYDROGÈNE



Elogen : concevoir les électrolyseurs les plus efficaces et se préparer à la production de masse

Projet d'**hydrogénier**, pour le transport d'hydrogène liquide

POURSUIVRE LA DÉCARBONATION



Systèmes de confinement **adaptés à l'ammoniac (NH₃)**

Systèmes de capture de carbone dédiés aux navires

Participations minoritaires dans des entreprises technologiques innovantes (GTT Strategic Ventures)

GTT se prépare pour 2030 et après

RSE : des engagements pour accompagner nos parties prenantes vers un monde durable

UNE FEUILLE DE ROUTE QUI S'ARTICULE AUTOUR DE TROIS PILIERS



La responsabilité sociale commence au sein même du Groupe

- Priorité à la sécurité
- Egalité femmes-hommes
- Fidéliser les talents



Les enjeux environnementaux, un moteur d'innovation

Une R&D orientée vers les **solutions zéro carbone**



Une entreprise responsable

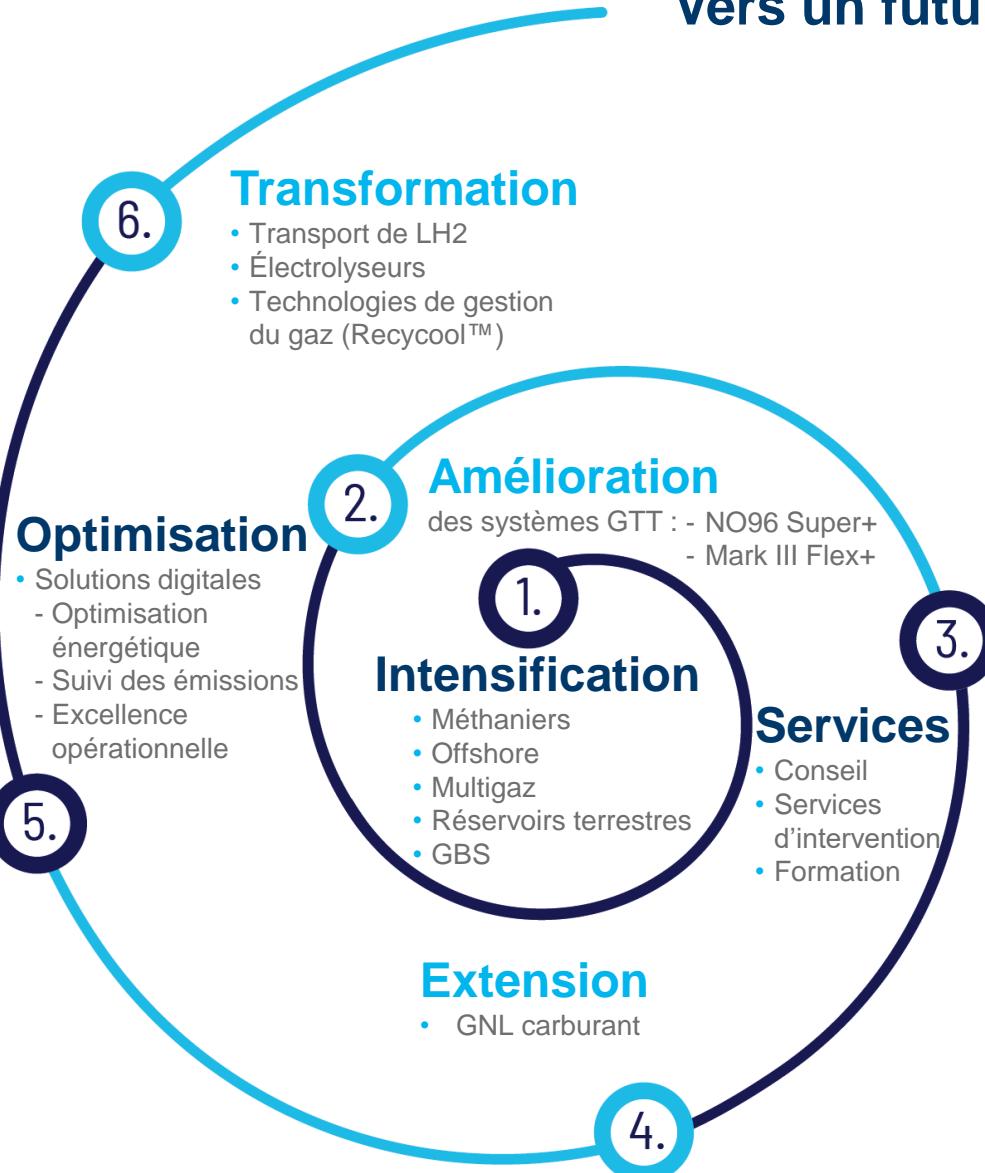
Demande d'approbation auprès du SBTi des **objectifs de réduction des émissions** de GTT en cours (Scope 1, 2 & 3)

Réalisations 2022 : une démarche RSE renforcée

- Supervision par le comité stratégique de la politique RSE de GTT et de ses objectifs
- Lutte anti-corruption (renouvellement de la certification ISO 37001)
- Reconnaissance par CDP des efforts RSE de GTT : **Note B** en 2022
- Analyse complète des émissions de GES (Scope 3) conduite en 2022

2023 : Adhésion au Pacte mondial des Nations Unies

Vers un futur zéro carbone



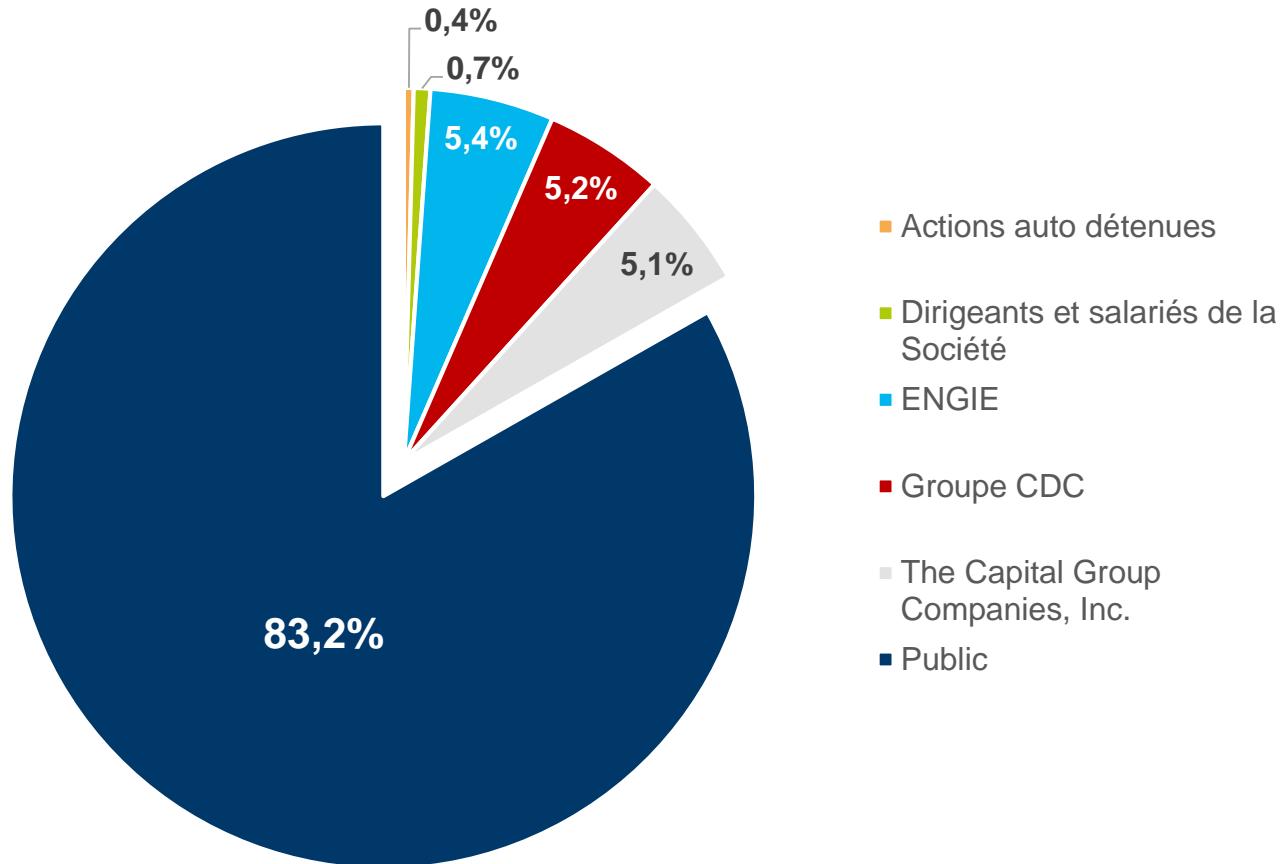
Evolution de l'action GTT depuis l'introduction en Bourse (au 2 juin 2023)



- Fort impact de la crise du Covid-19 début 2020
- Capitalisation boursière au 2 juin 2023 : **3,6 milliards d'euros**
- Performance depuis l'introduction en bourse : **+109,89 % (+244,36 % dividendes inclus)**

Evolution de l'actionnariat de GTT

SYNTHÈSE DE L'ACTIONNARIAT DE GTT À FIN MARS 2023



ENGIE

- 16 septembre 2022 : cession de 6 % du capital de GTT
- 8 décembre 2022 : remboursement par anticipation de la totalité des obligations échangeables en circulation
- Une participation bloquée à 5 % jusqu'en septembre 2023

2

L'innovation au cœur de la stratégie de GTT

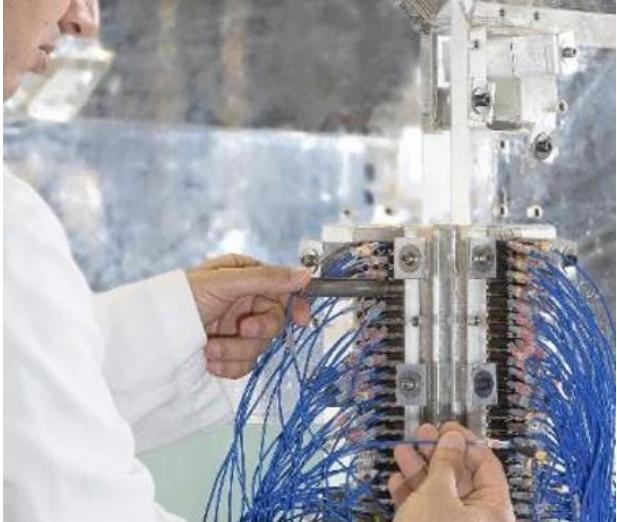
GTT



Patrick Sagnes

R&D et Innovation

Au cœur de la stratégie de GTT



**~10% du chiffre d'affaires
en moyenne **au cours des
10 dernières années****

**Plus de 160 employés
dédiés à la R&D**

**1^{ère} place au classement
des ETI déposantes de
brevets à l'INPI, pour la 4^{ème}
année consécutive**

**2 836 brevets actifs,
61 nouveaux brevets en
2022**

**Plus de 60 projets de R&D en
cours**

**Participation à des programmes
d'innovation, Challenge
Innovation du Groupe GTT**

Systèmes de confinement

Un concept innovant de méthanier à trois cuves

DES AVANTAGES MAJEURS POUR LES PARTIES PRENANTES PAR RAPPORT AU DESIGN CONVENTIONNEL (QUATRE CUVES)

Chantiers navals

- Economies
- Réduction du temps de construction

Armateurs

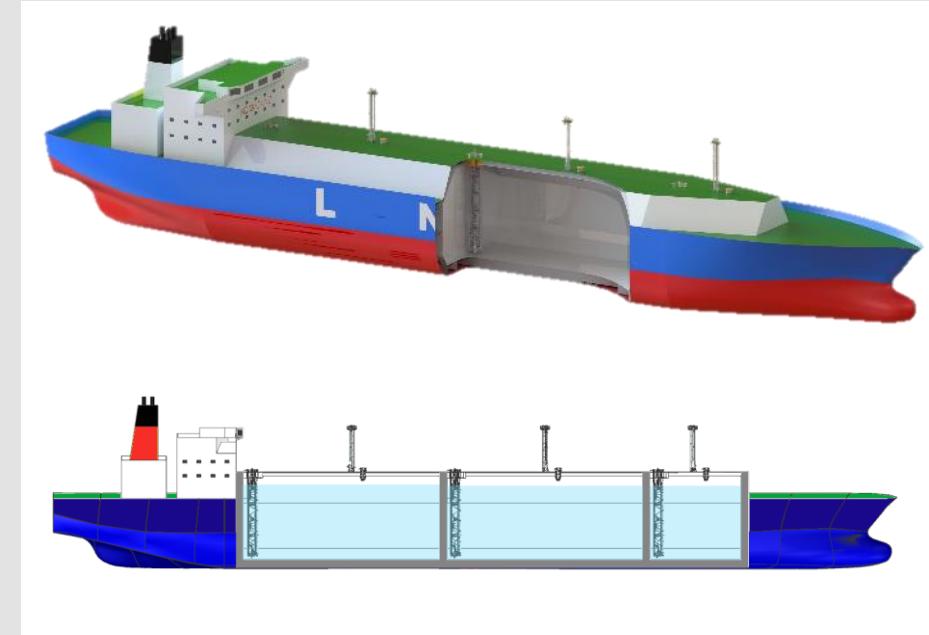
- Economies
- Investissements
- Réduction des délais de livraison

Affréteurs

- Réduction du taux d'évaporation journalier ; i.e. réduction des coûts d'exploitation et des émissions de CO₂

Approbation de principe de DNV et BV pour ce concept innovant de méthanier pour les technologies Mark III et NO96

Approbation de principe de Lloyd's Register pour GTT et Samsung Heavy Industries (SHI) pour un nouveau design de méthanier, intégrant ce concept à trois cuves



Solutions Zéro Carbone

Vers le transport de l'hydrogène liquide

Accord de coopération avec Shell

DNV a délivré 2 Approbations de Principe pour :

- la conception d'un système de confinement de type membrane pour l'hydrogène liquide (LH_2)
- la conception préliminaire d'un hydrogénier ($10\,000\ m^3$)



Projet de développement avec TotalEnergies, LMG Marin et Bureau Veritas pour :

- la conception d'un hydrogénier de grande capacité ($150\,000\ m^3$)



Solutions Zéro Carbone

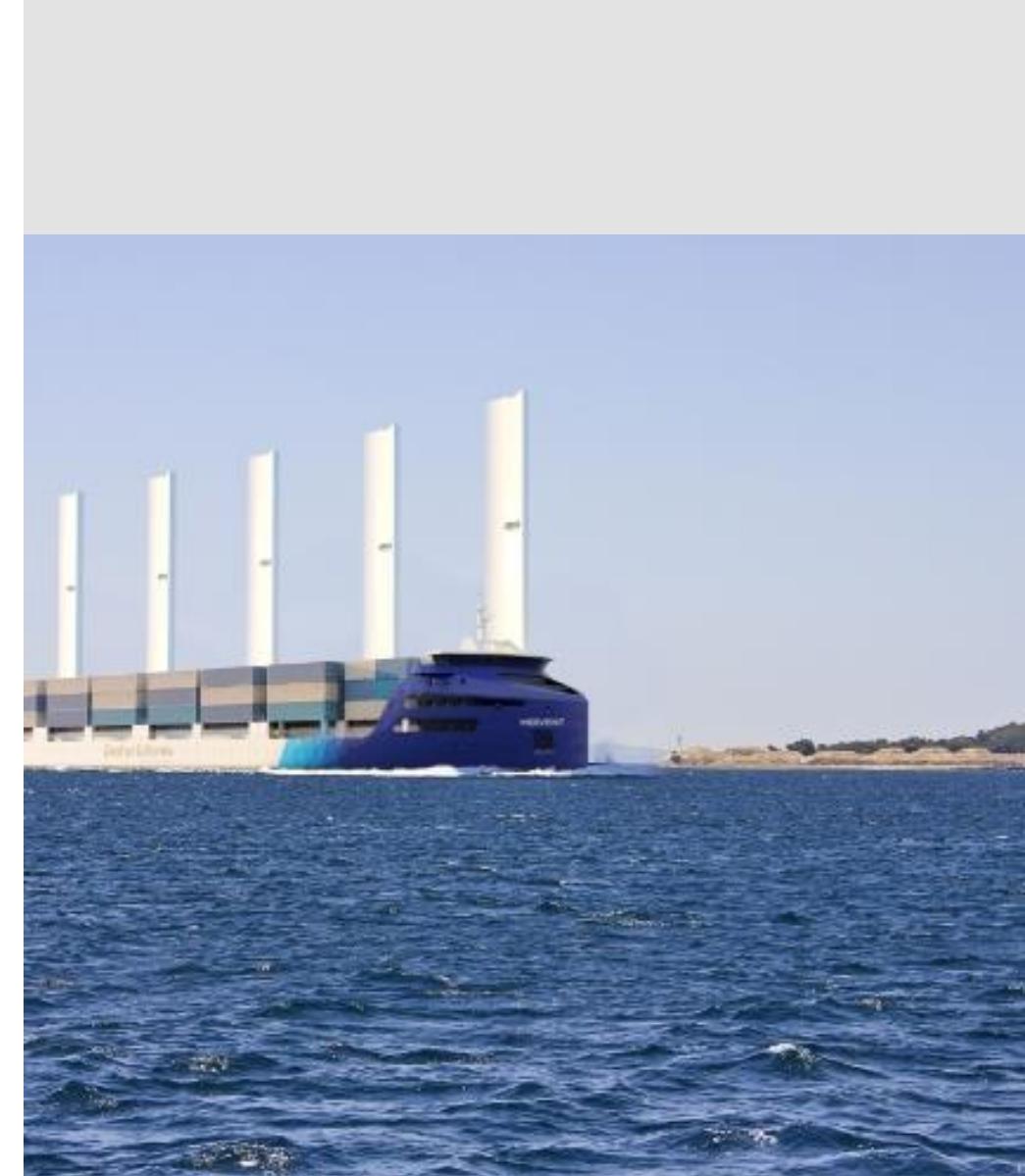
Capture de carbone à bord : MERVENT 2025

**Projet : concevoir, construire et opérer, à l'horizon 2025,
le premier porte-conteneur commercial à propulsion
hybride végétale et carburant de synthèse**

Contribution de GTT au projet :

- Conception d'un système innovant de capture du CO₂ avec prototype et essais (à terre et en mer)
- Contribution d'**OSE Engineering** pour l'optimisation des différents systèmes énergétiques en temps réel

Objectif : réduire de 50 % les émissions de CO₂
par rapport à des navires similaires dotés d'une propulsion standard



Nouvelle génération de porte-conteneurs
à faible émission de carbone

Solutions Zéro Carbone

Développement d'un moteur à hydrogène

Projet du consortium HyMot : intensifier la recherche pour le développement d'un moteur à hydrogène destiné aux véhicules utilitaires légers, avec le soutien de l'ADEME⁽¹⁾

Contribution de la filiale de GTT, OSE Engineering, au projet :

- Caractérisation des utilisateurs et des usages des véhicules utilitaires légers
- Simulation d'une flotte virtuelle de véhicules
- Réalisation d'une synthèse des émissions polluantes et du calcul du coût total de possession du véhicule

Objectif : offrir une alternative
à la mobilité décarbonée



(1) ADEME: Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie



BOSCH



Renault Group

3

Stratégie & activité

MÉTHANIERS ET AUTRES APPLICATIONS



La demande de méthaniers, accélérée par une combinaison de leviers de croissance

Leviers de croissance



Gaz naturel



- Du charbon au gaz (environnement)
- Complémentarité avec les énergies renouvelables (le gaz naturel est une solution à l'intermittence)



GNL



- Du gazoduc au GNL : flexibilité, sécurité de l'approvisionnement et dépendance réduite
- Des nouveaux marchés pour le GNL (par exemple dans le transport maritime avec le GNL carburant)



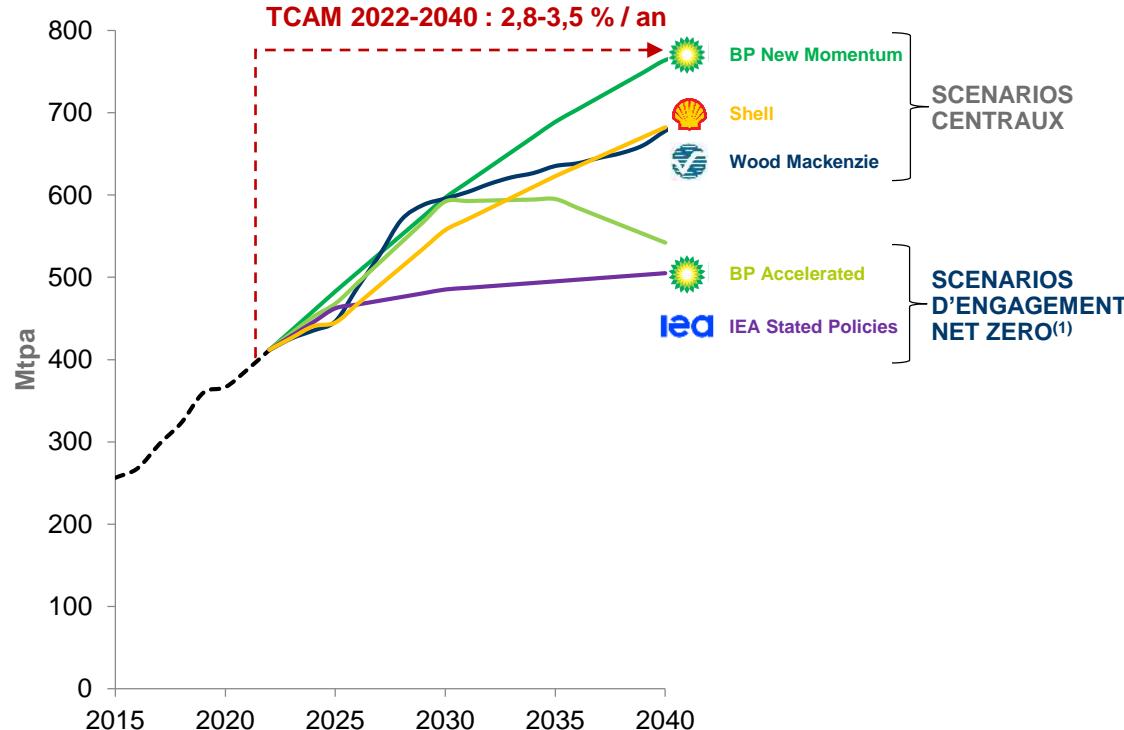
Méthaniers



- Accélération du marché du remplacement due aux réglementations environnementales

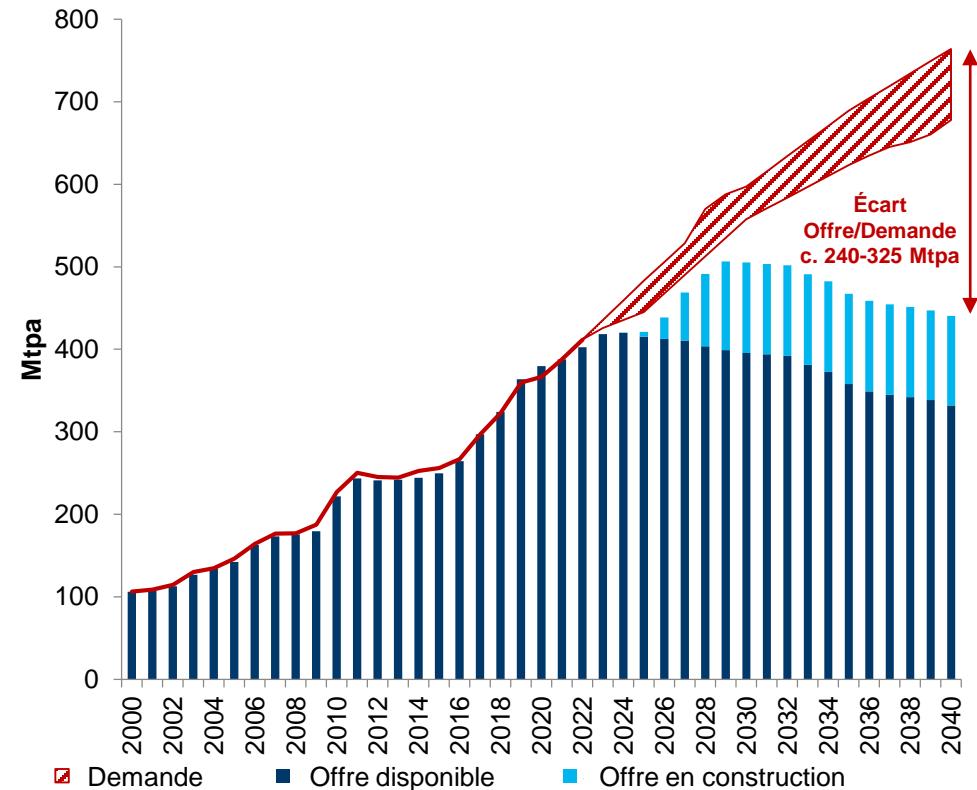
Demande de GNL : forte croissance attendue d'ici 2040

DEMANDE DE GNL – PRÉVISION 2040



BP T1 23, Shell T1 22, Wood Mackenzie T4 22, IEA T4 22
 (1) en tenant compte de l'engagement total de l'UE, du Japon, de la Corée d'ici 2050 et de la Chine d'ici 2060

OFFRE ET DEMANDE DE GNL



Source : Wood Mackenzie, Shell, BP, GTT
 Demande : fourchette haute : BP, fourchette basse : Shell et Wood Mackenzie

Offre de GNL – 20,7 Mtpa décidés au T1 2023, d'autres décisions d'investissement à venir

2 DÉCISIONS D'INVESTISSEMENT DANS DES UNITÉS DE LIQUÉFACTION AUX ÉTATS-UNIS ET 1 FLNG AU GABON



Port Arthur (13 Mtpa)



Plaquemines Phase 2 (7 Mtpa)



FLNG (0,7 Mtpa)

FID en 2023

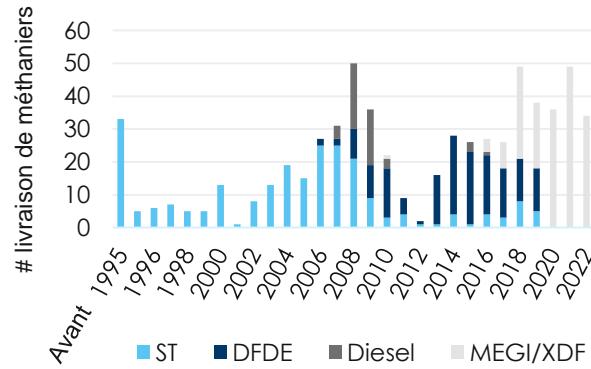
Probables FIDs en 2023-24

Autres FIDs dans les années à venir

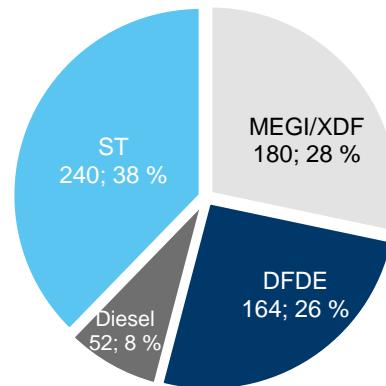
PROJET	PAYS
Plaquemines Phase 2	USA
Port Arthur	USA
Gabon FLNG	Gabon
Lake Charles	USA
Rio Grande	US
CP2	US
Mexico Pacific Trains 1&2	Mexique
Northfield South expansion	Qatar
Woodfibre	Canada
FastLNG	USA/Congo/Mauritanie
Cameron Phase 2	USA
Freeport T4	USA
PNG expansion	PNG
Tortue Phase 2	Sénégal/Mauritanie
Corpus Christi MidscaleTrains 8&9	USA
Sabine Pass Stage 5	USA

Les nouvelles réglementations environnementales accélèrent le renouvellement de la flotte et soutiennent les commandes

UNE FLOTTE VIEILLISSANTE DE MÉTHANIERS...

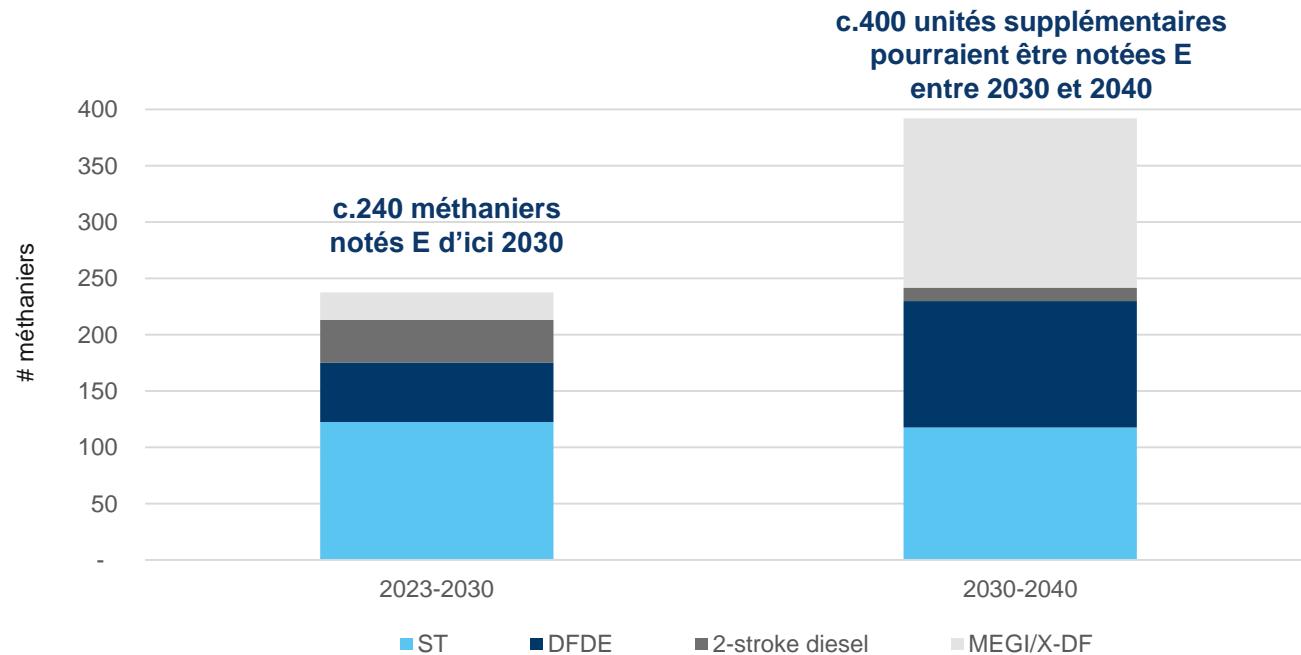


...PRINCIPALEMENT COMPOSÉE DE MOTEURS DOTÉS DE TECHNOLOGIES ANCIENNES...



Source :
Wood Mackenzie,
Janvier 2023

...ET BIENTÔT NOTÉE "E" SELON LA RÈGLEMENTATION IIC⁽¹⁾



Source : Lloyds Register, Wood Mackenzie et analyses GTT

(1) à compter de janvier 2023, un navire noté E depuis un an ne pourra plus être opéré sans mesures correctives (limitation de la puissance du moteur, installation d'une unité de reliqufaction, changement de carburant,...)

Estimations à long terme des commandes de GTT

ESTIMATION DES COMMANDES CUMULÉES DE GTT POUR LA PÉRIODE 2023-2032



Méthaniers



Entre **400 & 450** unités



VLEC



Entre **25 & 40** unités



FSRU



Jusqu'à **10** unités⁽¹⁾



FLNG



5 unités



Réservoirs terrestres & GBS



Entre **25 & 30** unités

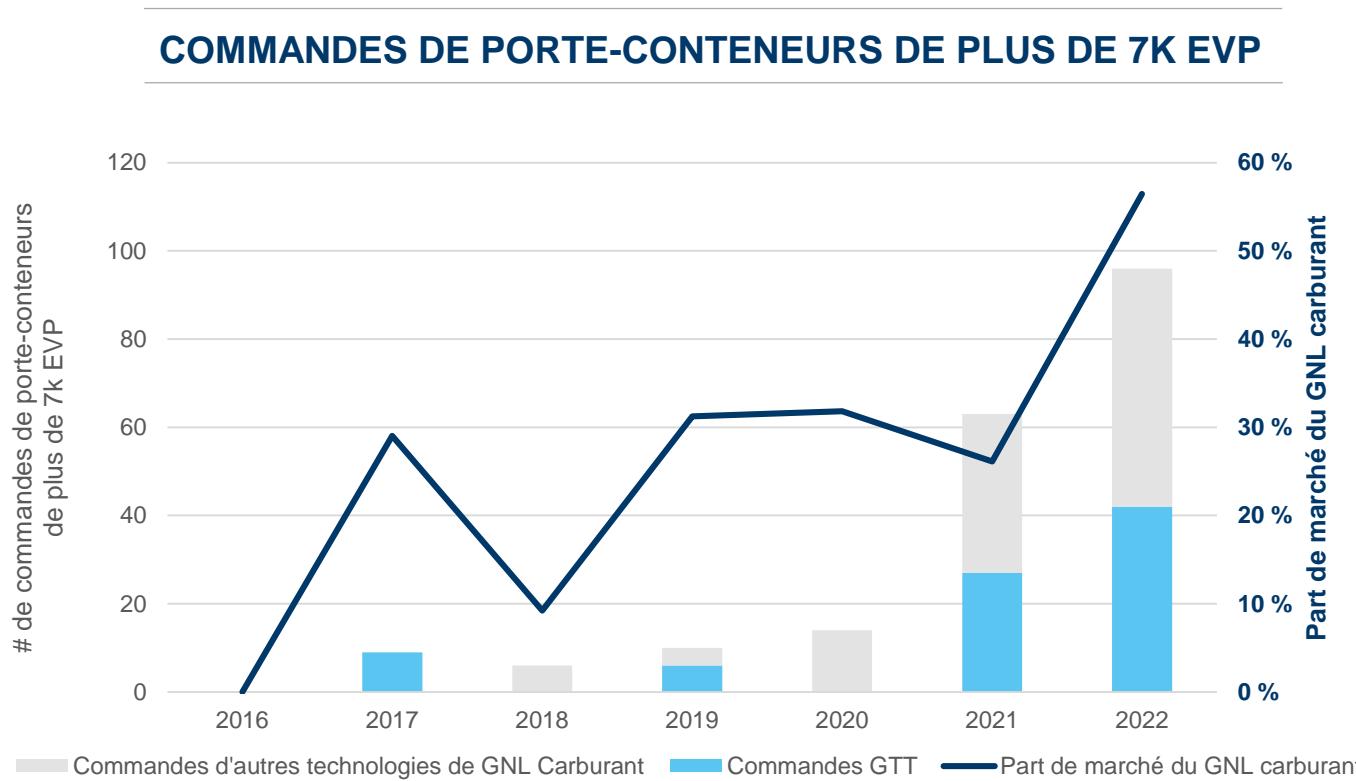
3

Stratégie & activité

GNL CARBURANT



GNL carburant : Record de commandes pour GTT en 2022



Le GNL carburant représente 56 % des porte-conteneurs de plus de 7k EVP commandés en 2022

- La part de marché a doublé par rapport à 2021

Record de commandes pour GTT en 2022 avec 42 porte-conteneurs

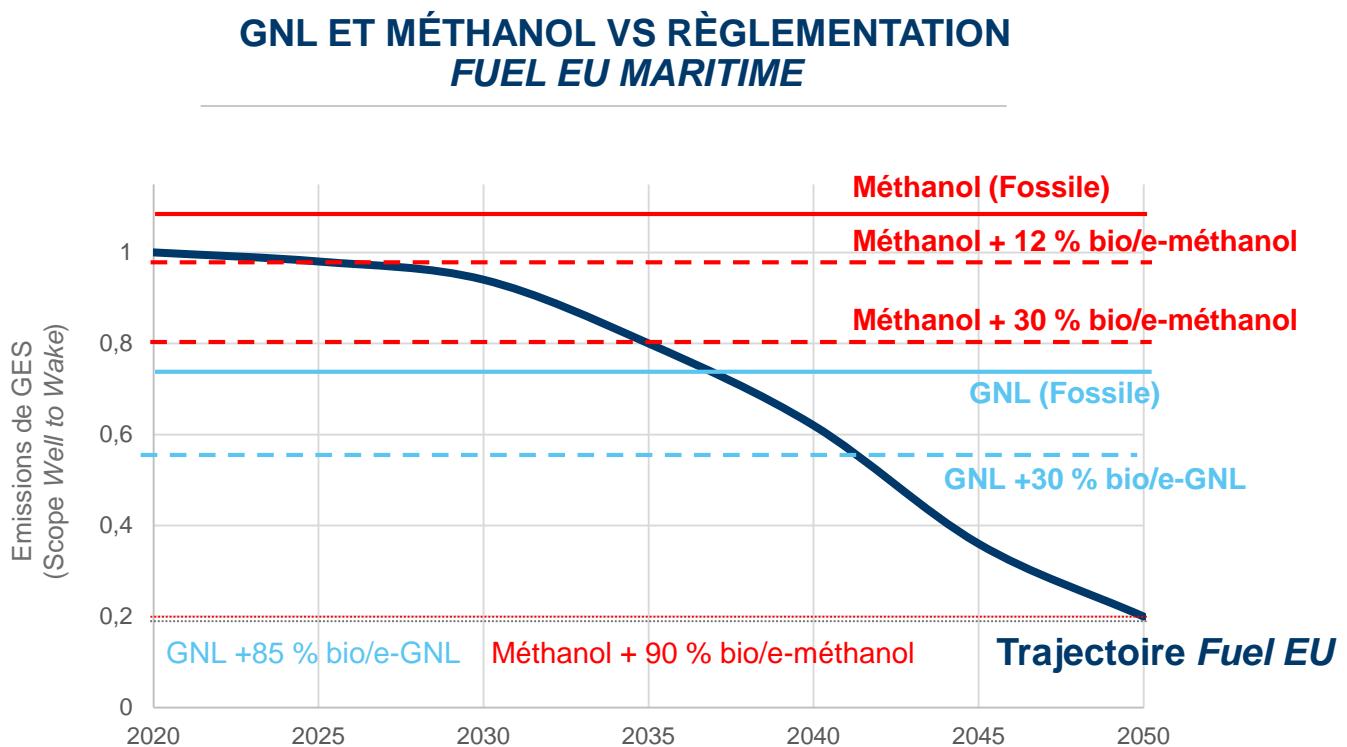
- 44 % de part de marché

2 nouveaux chantiers offrent la solution GNL carburant de GTT, renouvellement de la confiance de nos partenaires historiques

- 1 nouveau chantier en Corée (Hanjin)
- 1 nouveau chantier en Chine (Yangzijiang)
- 4 chantiers actifs ont choisi la technologie GTT pour leurs commandes

Les commandes pourraient ralentir en 2023, principalement en raison de la forte cyclicité du marché des porte-conteneurs

GNL carburant : la meilleure solution pour respecter les réglementations environnementales



Le GNL est conforme à date

- Réduction immédiate des émissions de CO₂ de 20 à 25 % vs diesel
- Ce gain permet une intégration raisonnable et progressive du bio et de l'e-GNL

Le méthanol n'est pas conforme

- Le méthanol fossile (produit à partir de charbon et de gaz naturel) n'est, aujourd'hui, **pas conforme avec la trajectoire Fuel EU**
- En raison du manque de bio/e méthanol, ces navires doivent fonctionner au diesel
- Plus largement, le remplacement de 10 % du marché du carburant marin par du e-méthanol nécessiterait l'équivalent de l'ensemble de la production d'électricité française pour le produire

Des conséquences économiques importantes

- Les dépenses additionnelles liées à l'intégration de bio/e-méthanol (pour être aussi propre que le GNL) pourraient atteindre environ 400 M\$ sur la durée de vie d'un grand porte-conteneurs (25 ans)

3

Stratégie & activité

SOLUTIONS DIGITALES



Solutions digitales : Optimiser l'efficacité énergétique et la sécurité pour des navires durables

Capitaliser sur les atouts de GTT...

- Architecture navale
- Ingénierie marine
- Expertise unique du GNL
- Normes industrielles

...pour développer des solutions digitales de pointe

ascenz[®]marorka

- Gestion des performances des navires
- Acquisition automatique de données embarquée
- Modélisation d'un jumeau numérique des navires
- Gestion électronique du carburant
- Surveillance du soutage



Des objectifs ambitieux

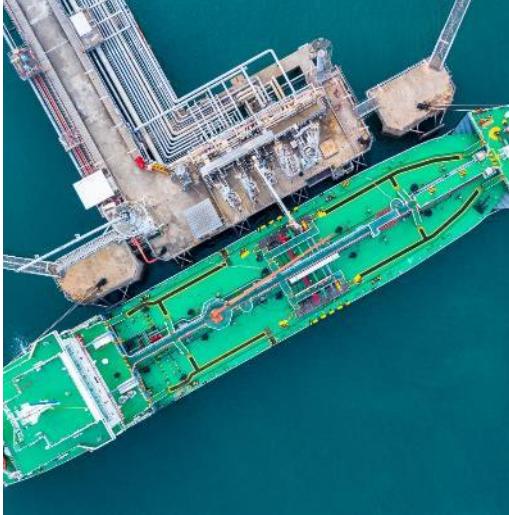
- Devenir un acteur de référence
- Développer des synergies pour tirer parti des activités principales de GTT
- Participer activement à la décarbonation du transport maritime

Solutions digitales

Les innovations 2022



ExxonMobil approuve le
**système de surveillance
électronique du carburant
(EFMS) d'Ascenz**



Approbation de principe de
Lloyd's Register pour la
nouvelle solution digitale
“POWER” visant à améliorer
les opérations offshore



Approbation de principe de
Lloyd's Register pour une
solution d'optimisation de la
maintenance des réservoirs
à membrane GNL



Lancement d'une solution
avancée d'optimisation des
trajets

Des nouvelles solutions de pointe pour
réduire les émissions de CO₂ et améliorer l'efficacité des navires

3

Stratégie & activité

ELOGEN

GTT



elogen

En 2022, Elogen a franchi avec succès des étapes clés de son développement

PIIEC Hydrogène

- Elogen a obtenu une subvention de 86 M€ marquant le lancement de sa **transformation industrielle**.
- **Massification** : La gigafactory va permettre la standardisation, la réduction des coûts et une fiabilité accrue
- Sur le site des Ulis : des capacités **R&D** renforcées pour développer des stacks innovants pour les électrolyseurs PEM

Dynamique commerciale solide

- Des prises de commandes **multipliées par près de 3** vs 2021
- 1^{er} contrat de **10 MW** : Enertrag (Allemagne)
- 1^{er} projet **en mer** : 2,5 MW pour CrossWind (partenariat entre **Shell** et Eneco) signé en 2023



CROSSWIND



Chiffres clés

Commandes 2022

15,4 M€
(+148 % vs 2021)

Chiffre d'affaires
2022⁽¹⁾

5,3 M€
(-5 % vs 2021)

Capacité de production⁽²⁾

160MW
/ an

Employés

70+

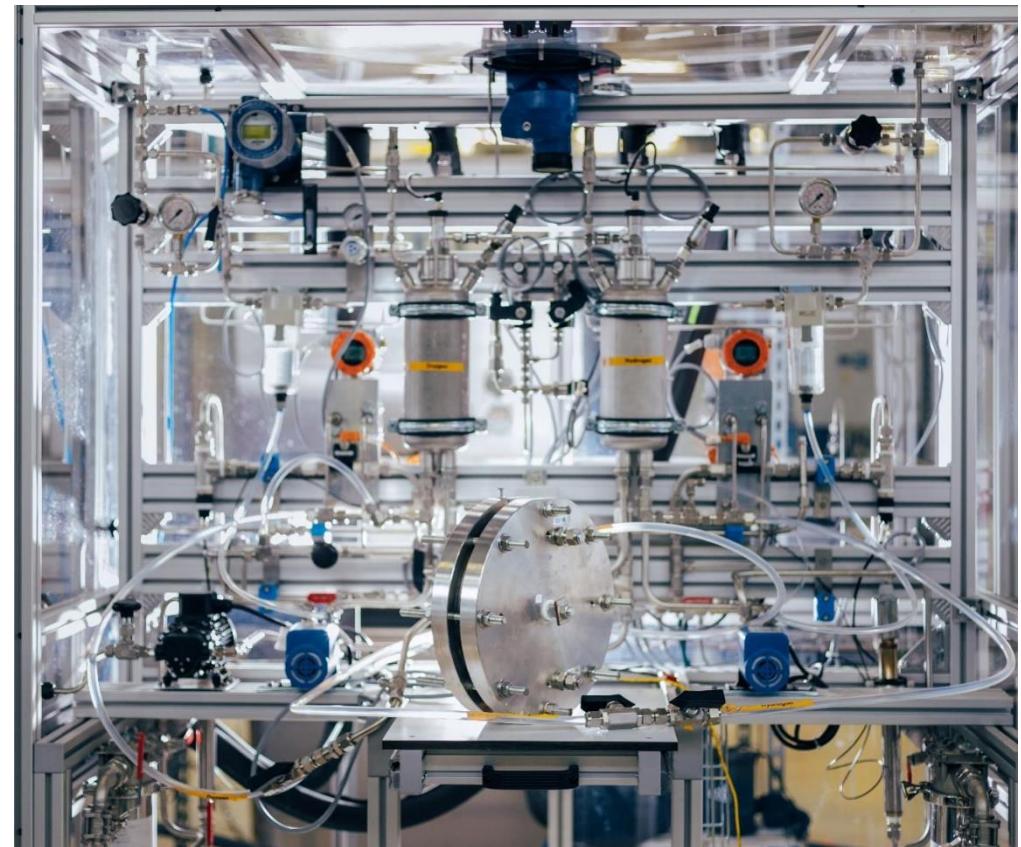
Préparer l'avenir tout en maîtrisant ses coûts

Le marché des électrolyseurs est encore en phase d'investissement

- Un EBITDA négatif pour tous les acteurs
- Un seuil de rentabilité de l'EBITDA d'Elogen attendu à partir du milieu de la décennie

Elogen vise à limiter sa consommation de cash :

- Sélection des contrats
- Gestion des coûts



Efficace, Fiable, Prêt

4

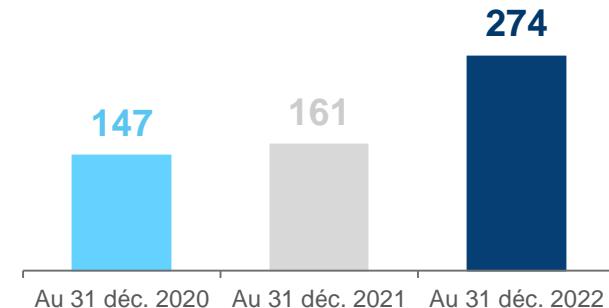
Résultats 2022 & Objectifs 2023



Carnet de commandes 2022⁽¹⁾ : une visibilité jusqu'en 2026

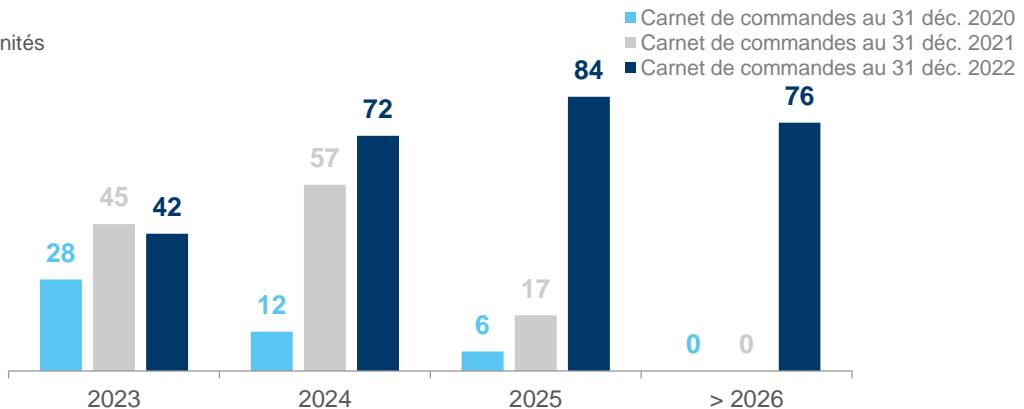
CARNET DE COMMANDES EN UNITÉS

En unités



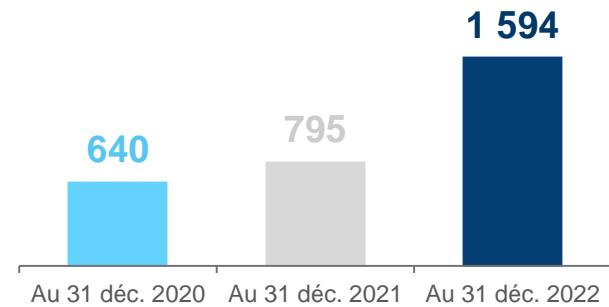
CARNET DE COMMANDES PAR ANNÉE DE LIVRAISON

En unités



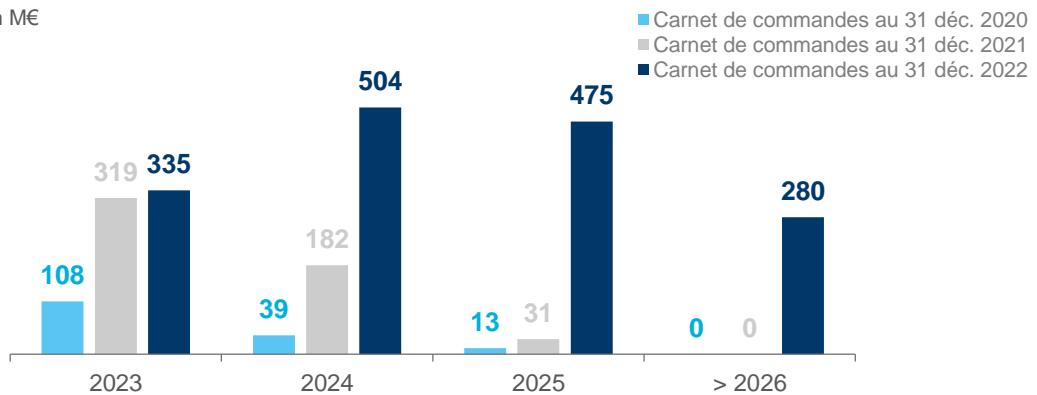
CARNET DE COMMANDES EN VALEUR

En M€



CHIFFRE D'AFFAIRES ATTENDU DU CARNET DE COMMANDES

En M€



Données au 31/12/2022 hors projets Russe (15 méthaniers brise-glace en construction par Zvezda Shipbuilding Complex et 3 GBSS pour Sarens B.V.)

(1) Redevances de l'activité principale, hors GNL carburant, activité de services et Elogen

Exercice 2022 Chiffre d'affaires consolidé

CHIFFRE D'AFFAIRES RÉSUMÉ

En M€	2021	2022	Variation
Chiffre d'affaires	314,7	307,3	-2,4 %
Nouvelles constructions	292,4	279,5	-4,4 %
% du CA	93 %	91 %	
Méthaniers / éthaniers	254,9	242,3	-5,0 %
FSU	13,3	16,2	+21,7 %
FSRU	8,7	-	-
FLNG	2,9	1,2	-58,6 %
Réservoirs terrestres	2,5	6,2	+150,0 %
GBS	3,3	6,8	+108,6 %
Navires propulsés au GNL	6,8	6,8	+0,2%
Electrolyseurs	5,0	4,7	-6,2 %
% du CA	1 %	1 %	
Services	17,4	23,1	+33,1 %
% du CA	6 %	8 %	

Chiffre d'affaires en ligne avec les attentes, en croissance au T4 22 (+14,1 % vs T4 21)

- Chiffre d'affaires 2022 des nouvelles constructions :
 - 279,5 M€, -4,4 % vs 2021
 - Les **fortes commandes** du S2 2021 commencent à se matérialiser au T4 22



Chiffre d'affaires 2022 d'Elogen : 5,3 M€ (vs 5,6 M€ en 2021)

- dont 0,6 M€ de subventions d'exploitation

Chiffre d'affaires 2022 de l'activité services :

- 23,1 M€, +33,1 % vs 2021
- Tirée par la croissance des services digitaux et des études d'ingénierie

Exercice 2022 : une base de coûts stable

COÛTS OPÉRATIONNELS CONSOLIDÉS

En M€	2021	2022	Variation
Coût des ventes	(12,7)	(13,5)	+6,3 %
% du CA	-4 %	-4 %	
Essais et études sous-traités	(27,6)	(26,9)	-2,5 %
Location et assurances	(6,9)	(6,0)	-13,3 %
Frais de déplacement	(6,9)	(10,1)	+46,8 %
Autres charges externes	(18,3)	(17,5)	-4,2 %
Total charges externes	(59,7)	(60,5)	+1,4 %
% du CA	-19 %	-20 %	
Salaires et charges sociales	(56,7)	(56,5)	-0,2 %
Paiements en actions	(2,1)	(3,4)	+61,5 %
Participation et intéressements	(7,9)	(7,7)	-2,2 %
Total charges de personnel	(66,6)	(67,6)	+1,5 %
% du CA	-21 %	-22 %	
Autres (crédit d'impôt recherché)	3,9	5,4	+39,1 %
% du CA	1 %	2 %	

Coût des ventes

14 M€

(+ 0,8 M€ vs 2021)

- Légère augmentation liée à Elogen

Charges externes

61 M€

(+ 0,8 M€ vs 2021)

- Sous-traitants : -2,5 %, grâce à la maîtrise des coûts
- Frais de déplacement : +46,8 % en raison de la reprise des voyages post Covid

Charges de personnel

68 M€

(+ 1,0 M€ vs 2021)

- En raison d'une augmentation des charges des plans d'actions de performance; les salaires et les charges sociales restent stables
- Management *Lean and fit* pour GTT SA

Exercice 2022 : Une performance financière en ligne avec les attentes

COMPTE CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

En M€	2021	2022	Variation
Chiffre d'affaires	314,7	307,3	-2,4 %
EBITDA⁽¹⁾	172,2	161,1	-6,4 %
<i>Marge (%)</i>	<i>54,7 %</i>	<i>52,4 %</i>	
Résultat d'exploitation / EBIT	164,6	152,2	-7,5 %
<i>Marge (%)</i>	<i>52,3 %</i>	<i>49,5 %</i>	
Résultat net	134,1	128,3	-4,3 %
<i>Marge (%)</i>	<i>42,6 %</i>	<i>41,7 %</i>	
Variation du BFR	+68,1	-8,9	ns
Investissements	-16,0	-22,9	+42,6 %
Flux de trésorerie disponible ⁽²⁾	224,3	129,3	ns
Dividende payé	-115,7	-121,8	+5,2 %
	31/12/2021	31/12/2022	
Trésorerie nette	203,8	212,8	

EBITDA
161 M€

(-6,4 % vs 2021)

- En ligne avec la décroissance du chiffre d'affaires de l'activité principale
- Impact d'Elogen
- Gestion *Lean and fit* des coûts notamment au niveau de GTT SA

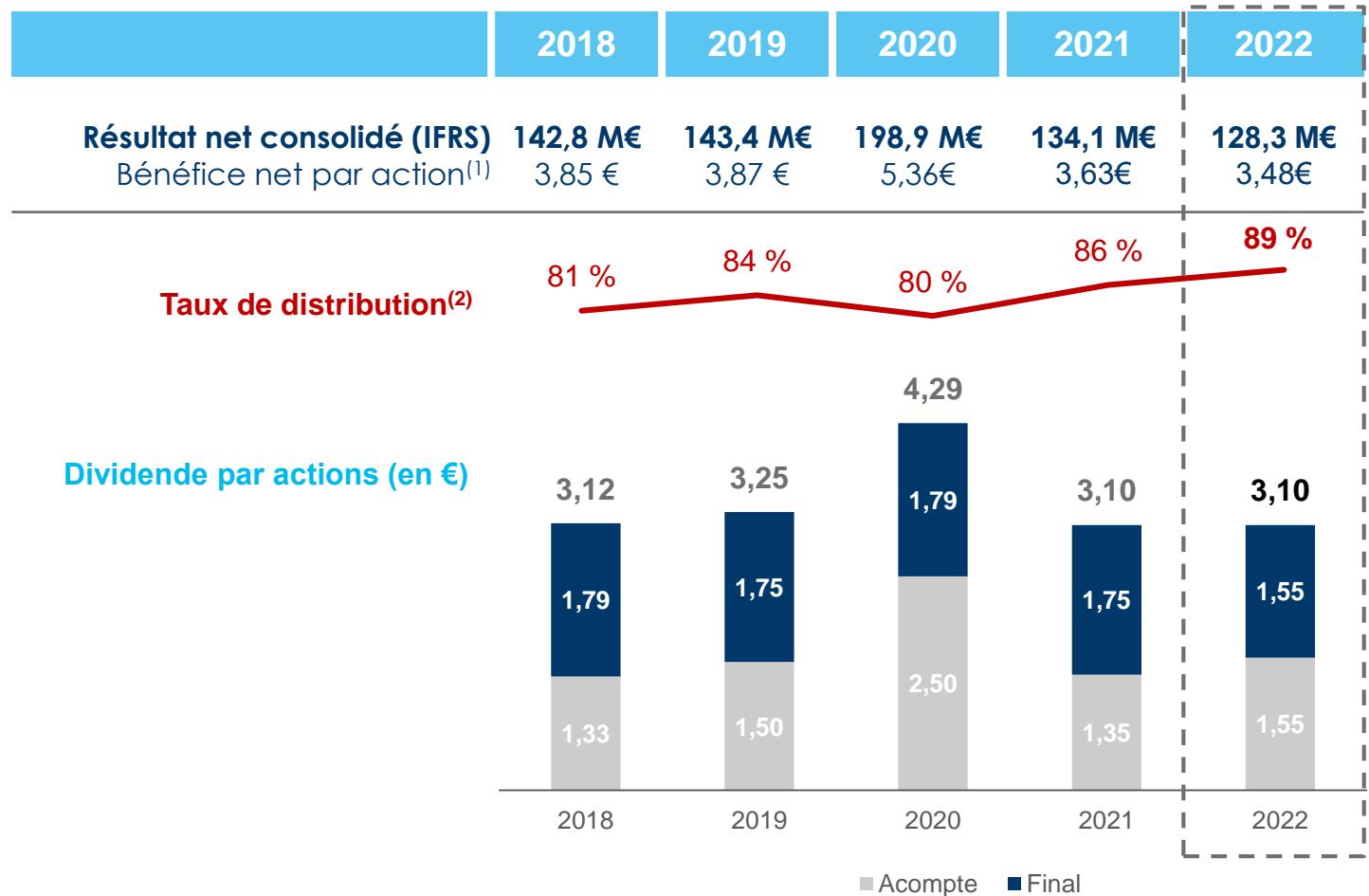
Variation du BFR

-8,9 M€ (créances de fin d'année payées pour la plupart en janvier 2023, partiellement compensées par des revenus différés)

Investissements

+6,9 M€ (investissements R&D et prises de participations minoritaires)

Dividende 2022 en ligne avec les objectifs



(1) Le bénéfice net par action est basé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation

(2) Taux de distribution calculé sur le bénéfice distribué (et la distribution éventuelle des réserves) en % du bénéfice net consolidé de l'exercice

(3) Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires et des bénéfices dans les comptes sociaux de GTT SA

Objectifs 2023

Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires consolidé 2023 attendu dans une fourchette de **385 M€ à 430 M€**

EBITDA

EBITDA consolidé 2023 attendu dans une fourchette de **190 M€ à 235 M€**

Dividende⁽¹⁾

Distribution au titre de l'exercice 2023 au moins équivalente à 80% du résultat net consolidé

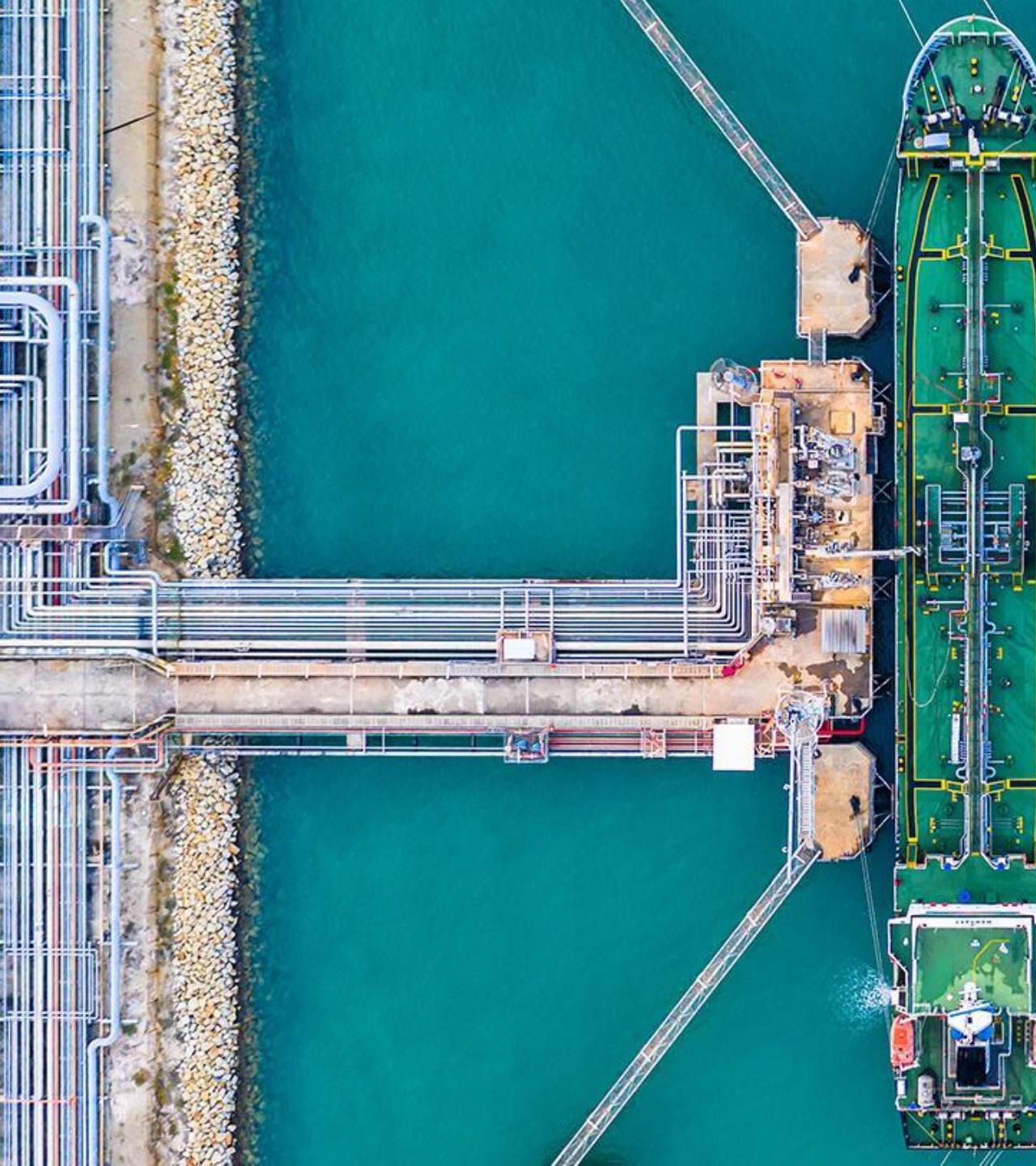
Note : En l'absence de reports ou annulation significatifs de commandes.

⁽¹⁾ Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale. Les statuts de GTT prévoient que les dividendes peuvent être payés en espèces ou en actions selon la préférence de chaque actionnaire.

Rapport des Commissaires aux comptes



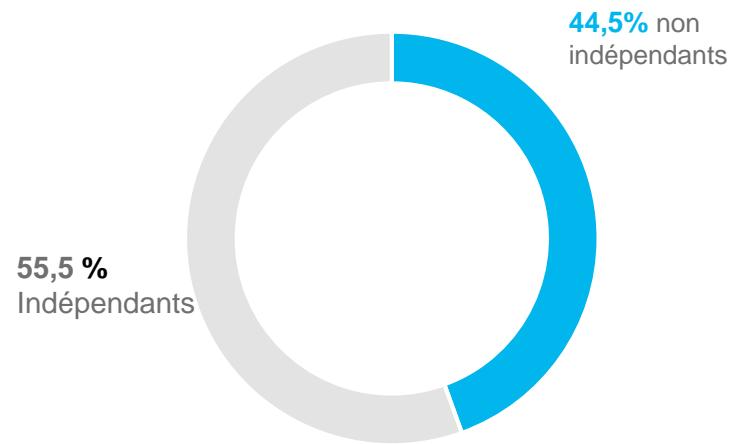
Gouvernement d'entreprise



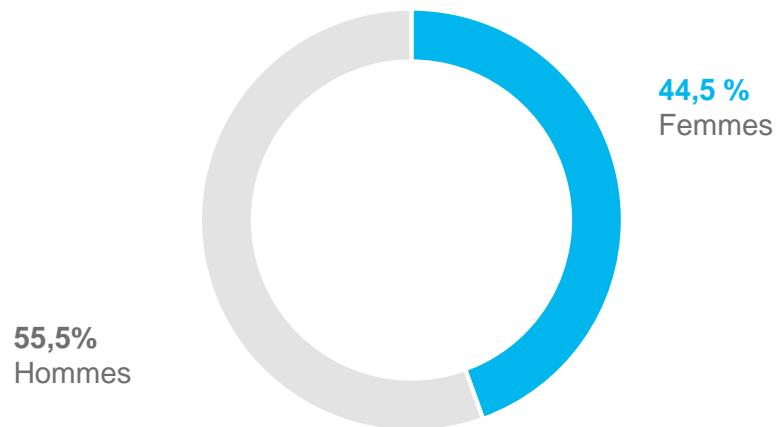
Composition du Conseil d'administration en 2022

Au 31 décembre 2022, le Conseil d'administration était composé de 9 membres⁽¹⁾, dont :

RÉPARTITION INDÉPENDANTS/NON INDÉPENDANTS



RÉPARTITION HOMMES/FEMMES



(1) La composition précise du Conseil d'administration au 31 décembre 2022 figure en page 107 du Document d'enregistrement universel

Activité du conseil d'administration en 2022

Nombre de réunions du Conseil d'administration : **9 réunions**

Taux de présence moyen : **91 %**

Principaux sujets abordés :

- Politique financière, reporting budgétaire et comptable, dividende : points réguliers sur l'activité du Groupe, examen des comptes sociaux et consolidés, des chiffres d'affaires trimestriels, proposition d'affectation des résultats, revue des projets de communication financière, revue des travaux des comités du Conseil d'administration.
- Stratégie et RSE: revue des opportunités stratégiques du Groupe, examen des sujets RSE, revue de la cartographie des risques.
- Gouvernance: nomination des administrateurs et revue de leur indépendance, composition des comités, revue de la politique de mixité, revue du document d'enregistrement universel, préparation de la succession du Mandataire social exécutif.
- Rémunérations : revue de la rémunération du Mandataire social exécutif et du Conseil d'administration pour 2021 et revue de la politique de rémunération pour 2022, revue des conditions de performance et attribution du plan AGA 2022.

Activité des comités en 2022⁽¹⁾

Le comité d'audit et des risques

- 5 réunions
- Taux de présence moyen : 93,5 %
- Président : M. Pascal Macioce

Le comité des nominations et rémunérations

- 11 réunions
- Taux de présence moyen : 99%
- Président : Mme Catherine Ronge

Le comité stratégique et RSE

- 5 réunions
- Taux de présence moyen : 100 %
- Président : M. Antoine Rostand

(1) Les différents sujets examinés par les comités sont précisés dans le Document d'enregistrement universel : pages 129 et 130 pour le Comité d'audit et des risques, page 132 pour le Comité des nominations et rémunérations, page 134 pour le Comité stratégique et RSE.

Evolution attendue du Conseil d'administration 1/2 (sous réserve du vote de l'Assemblée générale)

Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Catherine Ronge (5^{ème} résolution)

- Mme Ronge a été nommée par cooptation le 8 octobre 2021, ladite cooptation ayant été ratifiée par l'Assemblée générale du 31 mai 2022 ;
- Le premier renouvellement du mandat est soumis à la présente Assemblée générale pour une durée de 4 ans, qui expirera lors de l'Assemblée générale 2027 ;
- Mme Ronge est une administratrice indépendante et est Présidente du Comité des nominations et rémunérations.

Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Pierre Guiollot (6^{ème} résolution)

- M. Guiollot a été nommé par cooptation le 27 février 2020, ladite cooptation ayant été ratifiée par l'Assemblée générale du 2 juin 2020 ;
- Le premier renouvellement du mandat est soumis à la présente Assemblée Générale pour une durée de 4 ans, qui expirera lors de l'Assemblée générale 2027 ;
- M. Guiollot est membre du Comité des nominations et rémunérations.

Ratification de la nomination en qualité d'administrateur de Mme Carolle Foissaud (9^{ème} résolution)

- Mme Foissaud a été nommée par cooptation le 20 mai 2022 ;
- La ratification de cette nomination est soumise à la présente Assemblée générale ;
- Le mandat expirera lors de l'Assemblée générale 2024 ;
- Mme Foissaud est une administratrice indépendante et est membre du Comité des nominations et rémunérations.

Evolution attendue du Conseil d'administration 2/2 (sous réserve du vote de l'Assemblée générale)

Nomination de Mme Frédérique Kalb (7^{ème} résolution)

- Mme Frédérique Kalb, de nationalité française et allemande, a plus de 20 ans d'expérience internationale dans le management stratégique de la R&D, des opérations et des affaires, dans une grande variété de secteurs industriels (notamment groupe Schlumberger, Aptiv, Nexans) ;
- Depuis 2020, Mme Kalb a rejoint le groupe Alstom en tant que directrice générale du site Rolling Stock de Saint-Ouen, où elle dirige la mise en œuvre d'appels d'offres et de projets internationaux majeurs dans le secteur ferroviaire ;
- Mme Kalb est diplômée de l'ESPCI Paris, elle est également titulaire d'un Master de Physiques des Solides, d'un doctorat de Physique du Collège de France et d'un diplôme de Finance Executive de l'IMD Lausanne.

Nomination de M. Luc Gillet (8^{ème} résolution)

- M. Gillet a une expérience de plus de 30 ans dans l'industrie du transport maritime. Il a commencé sa carrière en 1982 dans les travaux offshore au sein d'ETPM et a rejoint Bureau Veritas, la société de classification française, en 1983 où il a occupé divers postes de direction ;
- Il a rejoint TotalEnergies en 2003 en tant que directeur adjoint aux transports maritimes, puis a été nommé directeur des transports maritimes et président de la société d'affrètement CSSA en 2008, poste qu'il occupera jusqu'en 2022 ;
- M. Gillet est ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de Techniques avancées (1980) et titulaire d'un Executive MBA d'HEC.

Le Conseil d'administration a examiné la situation de Mme Kalb et de M. Gillet au regard des règles Afep Medef définissant les critères d'indépendance et a conclu à l'indépendance de ces deux candidats.

Composition du Conseil d'administration en cas d'adoption des 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème}, et 9^{ème} résolutions

- **Philippe Berterottière** – Président du Conseil d'administration
- **Carolle Foissaud** – Administratrice indépendante
- **Luc Gillet** – Administrateur indépendant
- **Pierre Guiollot** – Administrateur
- **Frédérique Kalb** – Administratrice indépendante
- **Pascal Macioce** – Administrateur indépendant
- **Sandra Roche-Vu Quang⁽¹⁾** – Administratrice
- **Catherine Ronge** – Administratrice indépendante
- **Antoine Rostand** – Administrateur indépendant

9 membres, dont :

- 6 indépendants, soit 66,6 %
- 4 femmes, soit 44,5 %

Rémunérations

Mme Catherine Ronge,
Présidente du Comité des
nominations et rémunérations



Principaux éléments de la rémunération de M. Berterottié, Président-Directeur général au titre de 2022⁽¹⁾

Rémunération fixe

400 000 €

Rémunération inchangée
depuis 2019

Rémunération variable
court terme

349 217 €

Rémunération calculée sur la base
des critères de performance
déterminés par la politique de
rémunération 2022.

Après évaluation des différents
critères sur recommandation du
Comité des nominations et
rémunérations, le Conseil
d'administration a arrêté le montant
de la rémunération variable 2022.

Rémunération variable
long terme

1 307 670 €

13 000 actions ont été
attribuées au P-DG en vertu
du plan AGA n°13 ayant fait
l'objet de la décision du
conseil d'administration du 10
juin 2022.

L'attribution définitive est
soumise à des conditions de
performance appréciées sur
une durée de 3 ans.

(1) M. Berterottié bénéficie également d'avantages en nature (véhicule de fonction) valorisés à 5 075 € et perçoit une rémunération au titre de ses fonctions de Président du Conseil d'administration (55 700 €). Les détails des rémunérations dues au titre de 2022 figurent aux pages 135 à 149 du document d'enregistrement universel.

Politique de rémunération du Président-Directeur général au titre de 2023⁽¹⁾

Rémunération fixe

400 000 €

Rémunération inchangée
depuis 2019

Rémunération variable court terme

**Plafond fixé à 100 % de
la rémunération fixe**

Application de deux types de critères de performance:

- Critères quantitatifs représentant 76 %
- Critères qualitatifs représentant 24 %

Les critères RSE représentent 31 % du poids total.

Rémunération variable long terme

Plafond fixé à 350 % de la rémunération fixe

L'attribution définitive sera soumise à des conditions de performance appréciées sur une durée de 3 ans et sera réduite prorata temporis au moment de la cessation des fonctions de Directeur Général

(1) M. Berterottière bénéficie également d'avantages en nature (véhicule de fonction) et perçoit une rémunération au titre de ses fonctions de Président du Conseil d'administration. Les détails de la politique de rémunération au titre de 2023 figurent aux pages 151 à 161 du Document d'enregistrement universel.

Rémunération du Conseil d'administration*

Rémunération due au titre de 2022

**Rémunération globale du
Conseil d'administration :
577 212 €**

La répartition de la rémunération entre les administrateurs est déterminée sur la base des règles établies par la politique de rémunération 2022.

La part variable (en fonction de la présence) est prépondérante.

Politique de rémunération au titre de 2023

**Enveloppe maximum inchangée
600 000 €**

Les principes et règles de la politique de rémunération 2023 pour les administrateurs demeurent inchangées.

La part variable reste prépondérante conformément aux règles établies par le Code Afep Medef.

Le vote des actionnaires est donc sollicité pour :

Approuver les rémunérations au titre de 2022 sur la base de la politique de rémunération approuvée par la précédente assemblée générale :

- des mandataires sociaux de la Société (art L.22-10-9 du code de commerce)
- de M. Philippe Berterottiére, Président-Directeur général

Résolutions 11 et 12

Approuver la politique de rémunération au titre de 2023 :

- de M. Philippe Berterottiére, Président-Directeur général
- des membres du Conseil d'administration

Résolutions 13 et 14

Rapport du conseil sur les résolutions proposées



8

Questions & réponses



Question écrite

"Nous savons que l'entreprise a deux moyens de restituer les bénéfices aux actionnaires : les dividendes et les rachats d'actions. J'ai remarqué que votre entreprise a été très active dans l'utilisation des rachats d'actions au cours des dernières années. Ainsi, j'aimerais savoir **pourquoi vous avez fait le rachat d'action plutôt que de distribuer seulement les dividendes ? quel sont les intérêts pour vous de racheter votre propre action ? Et quel sont les différences pour vous entre le rachat et le dividende.** En outre, quels sont les critères sur lesquels vous vous basez pour effectuer cette répartition entre les rachats d'actions et les dividendes ? Je suis consciente que vous avez un plan d'actionnariat salarié, mais pourriez-vous me donner des raisons autres que celles-ci, s'il vous plaît, car j'ai constaté qu'il y avait un écart important entre votre programme de rachat d'actions et les besoins du plan d'actionnariat salarié."

8

Questions & réponses



9

Vote des résolutions

GTT



